

VILLE D'AVRILLE -

Conseil Municipal du 2 juin 2022**Délibération : DEL 2022 043****Objet : Approbation du compte administratif 2021 - Budget principal Ville**

L'an deux mille vingt deux, le deux juin, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 24 mai 2022 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Jean HALLIGON, Mme Magali BERGUE, M. Hervé PINON, M. Patrice LUCAS, Mme Séverine CROS, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Guylène LEOEUF, M. Michel VERGER, Mme Hind RAFFENEAU, M. Laurent VIAUD, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, M. Michel FOUCAULT, Mme Céline TROCHUT, M. Louis FOGANG, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etai(en)t absent(e)(s) :

Mme Dannièle CHEVROTIN

Pouvoir(s) :

Mme Agrès GALLARD donne pouvoir à M. Jean HALLIGON
Mme Maud LE HO donne pouvoir à M. Hervé PINON
Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT donne pouvoir à Mme Magali BERGUE
M. Philippe BOLO donne pouvoir à Mme Céline GUETTIER
Mme Catherine CESBRON donne pouvoir à Mme Alix DE VERNEUIL

M. François VARLIN, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

M. Philippe POIROUX expose :

Il convient de présenter les résultats du compte administratif 2021 :

Section de fonctionnement

	Recettes	Dépenses	R-D
Réalizations de l'exercice	18 636 035,80	16 256 006,36	2 380 029,44
Report du résultat de l'exercice N-1	4 606 328,71	-	4 606 328,71
RESULTATS DE GESTION	23 242 364,51	16 256 006,36	6 986 358,15

Section d'investissement

	Récettes	Dépenses	R-D
Réalisations de l'exercice	8 164 747,91	7 012 574,16	1 152 173,75
Report du résultat de l'exercice N-1	1 091 407,00		1 091 407,00
RESULTATS DE GESTION	9 256 154,91	7 012 574,16	2 243 580,75

Résultat cumulé

Les restes à réaliser sont pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif et seront repris, pour un montant identique dans le budget suivant, au budget supplémentaire. Le résultat cumulé est donc le suivant :

	Récettes	Dépenses	R-D
Section de Fonctionnement	23 242 364,51	16 256 006,36	6 986 358,15
Section d'investissement	9 256 154,91	7 012 574,16	2 243 580,75
RESULTAT DE GESTION	32 498 519,42	23 268 580,52	9 229 938,90
Restes à réaliser à reporter sur N+1	502 192,19	3 244 768,17	-2 742 575,98
RESULTAT CUMULE	33 000 711,61	26 513 348,69	6 487 362,92

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Considérant la présentation faite en commission Ressources et Moyens le 31 mai 2022,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget principal de la Ville.
- **PRECISE** qu'il convient de prendre une délibération séparée pour affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement.

Adopté

9 Abstention(s)

Ne prend pas part au vote : Caroline HOUSSIN-SALVETAT

Pour extrait certifié conforme
Avrillé, le 2 juin 2022
Mme le Maire

